

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers**  
**Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2015

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
<b>Présents :</b>  Simon-Pierre Barrette Brigitte Demers Julie Gauthier Guillaume Lizotte Marcel Plourde G. Daniel Tremblay	<b>1. Adoption de l'ordre du jour</b>
<b>Absents :</b> Christian Lacroix	<b>2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion</b>
<b>Invités :</b>	<b>3. Suivi de la dernière réunion</b>  3.1. Transfert de connaissances sur l'élagage et le transfert des périodiques 3.2. Répartition des disciplines suite à la fusion des équipes de Sciences et Sciences sociales 3.3. Points spécifiques relatifs à l'analyse documentaire 3.4. Documents en attente de traitement 3.5. Noyau de compétences sur les données liées 3.6. Reprise de l'opération tempo 3.7. Compagnons Web et codes d'accès 3.8. Publié aussi en version électronique / Publié aussi en version papier : même traitement? (bde) 3.9. Arrivée des vedettes de formes : Bandes dessinées, littérature – subdivisions de forme (bde)
	<b>4. Informations provenant des équipes</b>  4.1. Équipe des Ressources électroniques et continues 4.2. Équipe de Musique/Art /Film 4.3. Équipe de Sciences, Sciences humaines et sociales
	<b>5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA (suite de la réunion tenue le 11mai 2015)</b>  5.1. Articles initiaux dans les collections en 490 et 830 (11 mai 2015) (bde)



- 
- 5.2. « Texte de Wajdi Mouawad inspiré d'Annick Bergeron et de Nayla Mouawad ». Qu'est-ce qu'on peut mettre comme relation ?
  - 5.3. Zone 240 : Récits ? – Histoires (historiettes) Traités (en théologie) bde (à quel moment on utilise contes ?)
  - 5.4. Indicateur de relation « Organisme de publication ». Ne pas utiliser pour identifier en tant qu'éditeur
  - 5.5. Règle des 2 espaces après un point entre deux titres ayant chacun leur propre auteur
  - 5.6. Indicateur de relation « Photographe ». Ne pas utiliser pour les contributeurs
  - 6. Vedettes de formes en littérature jeunesse. 655 6 ou 655 7 ?**
  - 7. Nouvelle appellation pour les essais de la Faculté des sciences infirmières**
  - 8. Demande de traitement des mélanges en droit**
  - 9. Traitement des ressources électroniques**
  - 10. Bandes dessinées : formation et catalogage**
  - 11. Reprise du catalogage de la littérature en fascicules**
  - 12. Tablettes des bibliothécaires + thèses en attente**
  - 13. Politique de catalogage**
  - 14. Traitement des disques de CHYZ**
  - 15. Plateforme partagée de services**
  - 16. Titres uniformes de thèses et mémoires selon l'évolution des noms des programmes**
  - 17. Rapport de Congrès ALA San Francisco 2015**
  - 18. Dépôt institutionnel**
  - 19. Reprise du traitement des normes canadiennes**
  - 20. Signalement d'erreurs**
  - 21. Procédurier pour le traitement des ressources électroniques**
  - 22. Copie de notices**
-



## **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

## **2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Le compte rendu est adopté à la suite de légères modifications.

## **3. Suivi de la dernière réunion**

### **3.1. Transfert de connaissances sur l'élagage et le transfert des périodiques**

Daniel Tremblay et Jean-François Beaulieu se sont rencontrés moins fréquemment au cours de l'été pour poursuivre le transfert d'information relative à l'élagage et au transfert des périodiques assumé maintenant par l'équipe de l'Inventaire. Il ne semble cependant pas y avoir de problèmes spécifiques et Jean-François fait appel à Daniel lorsque des questions se posent.

### **3.2. Répartition des disciplines suite à la fusion des équipes de Sciences et Sciences sociales**

Une nouvelle répartition des disciplines a été effectuée dans la nouvelle équipe Sciences et Sciences sociales suite à la fusion et aux rencontres que Marcel a tenues au printemps. Diane Clément traite maintenant les romans et Christine Mercier l'histoire. Émilie Breault et Luc Ferland se partagent les sciences. Noura Aden Gouled, Diane Clément et Christine Mercier font des sciences sociales, et Élise se joindra à elles pour en faire aussi.

Dans le cas de l'équipe des REC, Élisabeth avait manifesté un intérêt pour participer au traitement des ensembles électroniques et un pairage avec Anne-Marie a été discuté. Le travail sur les autorités pourrait également lui être confié puisque plusieurs modifications sont nécessaires suite au passage à RDA, selon le tableau compilé par Guillaume l'an dernier. Une rencontre est prévue à ce sujet avec Marcel, Élisabeth, Daniel Tremblay et Anne-Marie Fortier. La présence de Loïc sera sans doute requise également.

Daniel Renaud avait manifesté de l'intérêt pour le traitement d'ensembles de monographies électroniques. Marcel demande que la liste des ensembles de monographies électroniques soit mise à jour, et que l'on commence à discuter de la répartition des prochains ensembles dans l'équipe de Sciences, Sciences sociales ainsi que dans l'équipe des REC avec Daniel Renaud.

Les problèmes de communication évoqués par les membres de l'équipe des ressources électroniques sont en voie de se résorber. Les rencontres régulières présidées par Jean-François Ruest permettent de régler les problématiques de façon régulière. Marcel rappelle que les cas problèmes de catalogage de ressources électroniques doivent être relayés à la réunion des chefs d'équipes et non apportés à la rencontre sur les ressources électroniques tenues par Jean-François.

### **3.3. Points spécifiques relatifs à l'analyse documentaire**

Comme le transfert du programme d'analyse documentaire est effectif depuis plus d'un an et que le tout est complété, Marcel propose de modifier l'intitulé du point pour en faire un point statutaire sur l'analyse documentaire. On pourra y discuter des problématiques générales rencontrées et des activités des tables disciplinaires, s'il y en a.



### **3.4. Documents en attente de traitement**

Il y a 6 200 documents en attente de traitement en date du 21 septembre. C'est une augmentation depuis le dernier relevé de juin, cependant aucun document n'est en attente depuis plus de trois mois. Nous remarquons une bonne diminution dans les disques, principalement dans le don Céline Allard. Il y a augmentation pour les monographies, principalement celles en droit. Le tout peut s'expliquer par l'état d'avancement d'autres projets, tels les documents de l'Herbier Louis-Marie qui ont été traités afin de ne pas nous encombrer. Il ne reste que quelques documents qui seront partagés parmi l'ensemble des membres de la section. Le projet d'intégration des exemplaires dans les disques de CHYZ a été mené rondement. Cette première partie du projet devrait d'ailleurs être terminée cette semaine. Le blitz en cours pour finaliser le traitement des monographies électroniques de l'ensemble IEEE explique également le retard pris dans le traitement courant.

Marcel fait remarquer cependant que le ralentissement des arrivages devrait se maintenir puisque plusieurs budgets disciplinaires sont déjà épuisés. Nous pourrions résorber facilement l'augmentation du nombre de documents en attente, et entreprendre certains projets de valorisation et de traitement de différentes collections. Noyau de compétences sur les données liées.

### **3.5. Noyau de compétences sur les données liées**

Les responsables des noyaux de compétences ont été invités à faire une présentation de leurs activités à la dernière réunion du Comité de gestion interne (CGI). Les membres du CGI étaient intéressés à connaître les réalisations du noyau, les principaux enjeux en lien avec la thématique du noyau et les objectifs fixés pour l'année à venir. Julie a fait cette présentation.

Les responsables des noyaux de compétences se sont également réunis à deux reprises, cet été, afin de se concerter sur la veille et de réfléchir à différents moyens de réaliser le mandat des noyaux, comme défini dans le document de présentation produit par la direction.

Un résumé exécutif présentant les enjeux reliés aux données liées et présentant des pistes de développement est actuellement en cours d'élaboration. Il sera remis au Comité de direction afin que celui-ci puisse en tenir compte pour la prise de décision relative à certains projets.

Une présentation aux Idées fructueuses est prévue en novembre prochain.

### **3.6. Reprise de l'opération tempo**

Après discussion, Guillaume et Marcel ont convenu que l'étape de la recherche bibliographique pourrait être supprimée pour les documents Tempo. Il s'agit en grande majorité de documents très anciens, publiés avant 1975 et avant l'informatisation des bibliothèques, pour lesquels on trouve rarement des notices de meilleure qualité que ce que nous avons. Le repérage est parfois difficile, et le repêchage de la notice oblige en plus un travail d'association, et il n'est pas toujours facile de s'assurer que la notice versée corresponde à la notice que nous avons dans Symphony. Il serait donc préférable de compléter le traitement des notices de Symphony à partir des éléments de la fiche bibliographique du fichier topographique. Ce travail pourrait être réparti parmi tous les membres de l'équipe, peu importe la spécialisation. Une procédure simple devra être rédigée et le niveau de traitement précisé dans les zones fixes de la notice.



Guillaume procédera à une évaluation sur une centaine de cas dans la classe N afin de voir les implications de cette décision, surtout en terme de concordance d'analyse documentaire.

### **3.7. Compagnons Web et codes d'accès**

Un état de la situation a été dressé et envoyé à Alexandra Lavallée et Susanne Brillant. Une rencontre aura lieu la semaine prochaine. Brigitte Demers sera conviée à y participer. Brigitte nous mentionne le cas de certains compagnons Web supprimés des documents possiblement avant leur arrivée au catalogage. Marie-Claude Corriveau a également mentionné le fait que des pages présentant de l'information pour des compagnons Web étaient arrachées et privaient ainsi les usagers des corrigés d'exercices. Nous demanderons à la Section des acquisitions de s'assurer que toute l'information nous soit transmise. Nous pensons également que le Bureau du droit d'auteur pourrait être consulté dans des cas particuliers afin de communiquer directement auprès des éditeurs problématiques.

### **3.8. Publié aussi en version électronique / Publié aussi en version papier : même traitement? (bde)**

Nous avons convenu de ne pas ajouter la mention Publié aussi en version électronique dans les notices bibliographiques des monographies imprimées quand nous n'avons que la version imprimée ; de la même façon, nous n'ajouterons pas Publié aussi en version papier dans les notices bibliographiques des monographies électroniques lorsque nous n'avons que l'électronique. La même question se pose cependant pour les périodiques électroniques. Marcel se rappelle que le personnel de l'aide à la recherche avait été consulté à ce sujet et que cette information pouvait induire les usagers en erreur. Daniel soulève que cette pratique relève d'une norme de traitement documentaire... Cependant, il pourrait être nécessaire de ne pas appliquer cette norme si les inconvénients pour les usagers sont trop importants. Dans le cas des périodiques, ce n'est pas uniquement l'utilisation de cette note qui pourrait poser problème, mais également la présence du champ 776 pour la relance. Marcel demande à Daniel de consulter Anne-Marie et Loïc à ce sujet, et de rencontrer Janie Beaumont et toute autre personne susceptible de nous conseiller, afin d'avoir l'opinion du personnel de référence. Nous verrons par la suite ce qui doit être décidé pour répondre aux besoins des utilisateurs.

### **3.9. Arrivée des vedettes de formes : Bandes dessinées, littérature – subdivisions de forme (bde)**

De nombreuses vedettes de forme seront ajoutées au cours des prochaines années dans la foulée des travaux de LCSH et l'implantation de nouveaux thésaurus spécialisés. Le compte rendu de Julie sur les présentations faites par Janis Young, de la LC, au congrès de ALA est très éclairant à ce sujet. Un guide de LC sur l'utilisation des vedettes de sujet et vedettes de forme devrait être publié en 2016. Il est fort probable que le RVM attende la publication du guide de la LC avant de mettre le sien à jour au sujet des vedettes de forme. En premier lieu, il serait important d'avoir une rencontre avec le RVM afin de savoir où en est rendue la traduction des vedettes de forme actuellement disponibles. Il faudrait également déterminer une procédure pour l'attribution des vedettes de forme quand elles ne sont pas présentes dans une notice bibliographique. De plus, qui attribuera ces vedettes de forme? Et selon quels critères?



## **4. Informations provenant des équipes**

### **4.1. Équipe des Ressources électroniques et continues**

- Daniel Renaud a mis un point final au traitement des microfilms (à ajouter ou à reclassifier) de cotes K en juin dernier.
- Les absences dues aux vacances ont complexifié le début du traitement des cartes dans notre équipe, mais Élisabeth va en reprendre les rênes dès à présent. Nous allons donc entreprendre le traitement des cartes cette semaine.
- Anne-Marie et François-Loïc ont atteint au cours de l'été un niveau de connaissance similaire des opérations électroniques en lot et dans SFX.
- Au cours de l'été, Daniel Tremblay a libéré et ramené à un niveau minimal les documents de l'ONU à traiter.
- Également au cours de l'été, nous avons reclassifié la collection des lois (ert lois refondues) du Québec afin de rétablir une plus grande cohérence et de résoudre quelques problèmes de reclassement.
- Les documents en attente de traitement sur nos tablettes se déclinent comme suit :
  - Géographie = 1 tablette (4 août 2015)
  - Cartes = 17
  - Atlas = 12 (18 juin 2015)
  - PES et Base de données = à jour

### **4.2. Équipe de Musique/Art /Film**

- L'équipe a été limitée à deux personnes tout au long de l'été (8 semaines) en raison des vacances, limitant ainsi grandement les capacités de traitement.
- Les documents courants à cataloguer dans l'équipe, en date du 18 septembre 2015, se dénombrent ainsi (ces chiffres ne comprennent pas les dons et les différents projets de recatalogage).
  - 278 monographies (comparativement à 269 en juin 2015)
  - 101 partitions (comparativement à 20 en juin 2015)
  - 8 disques compacts (comparativement à 0 en juin 2015)
  - 35 DVD (comparativement à 23 en juin 2015)
- Nous soulignons cependant une arrivée massive en juillet et août de DVD (173 documents, dont une quarantaine avec demandeurs). L'équipe a consacré pratiquement tout le temps de catalogage à diminuer et rendre accessible cet arrivage. Un catalogage massif du surplus de monographies en art (environ 360 documents) a ensuite suivi. Nous soulignons l'efficacité, la productivité et la qualité du travail accompli par l'équipe durant cette période, malgré le manque de ressources.
- Guillaume a participé, le 26 août à un Webinar intitulé "Cataloging Music Audiovisual Materials Using RDA".
- Environ 7 450 documents provenant du don de la radio universitaire CHYZ ont été ajoutés dans le catalogue par l'équipe des sciences, à raison de 15 documents par personne, par jour, et ce, depuis juin. L'opération devrait être terminée durant la présente semaine (21 septembre 2015). Durant cette période, l'équipe d'Art et musique était responsable des



cas problèmes, de la réparation des boîtiers brisés ainsi que du préclassement en vue du transfert au local BNF 0166C. De 30 à 45 minutes par jour, réparties sur un seul employé de l'équipe, étaient consacrées à ces tâches techniques. La suite des opérations consistera à créer des notices pour les documents n'ayant pas été repérés dans les catalogues collectifs. Le nombre total de disques à cataloguer en original est estimé à 3 000. Guillaume suggèrera une manière de traiter ces documents comprenant un minimum acceptable de métadonnées afin de ne pas compromettre le repérage de cette collection selon des critères de recherche de base, tout en maintenant l'unicité du catalogue Ariane. Parmi les critères de base retenus, on souligne le repérage par style ainsi qu'une mention, si possible, de la provenance des musiciens. Le plan de classification avait d'ailleurs été modifié, il y a quelques années, par Mélissa Gravel afin de supporter ces critères de recherche. Guillaume tient à souligner la pertinence de cette collection qui contient beaucoup de copies promotionnelles d'artistes indépendants de plusieurs provenances, dont beaucoup du Québec. Une grande partie des exemplaires concernant ces artistes locaux n'ont, par ailleurs, fait l'objet d'aucun dépôt à la Bibliothèque nationale du Québec.

- 98 disques vinyles, disponibles dans Workflows, ont été déclarés manquants. On suppose que ces disques ont été élagués lors d'un projet étudiant (été 2011) visant à épurer la collection à la suite du transfert massif de documents de la Faculté de musique. Ces disques, bien que retirés de la collection, n'auraient jamais passé par l'inventaire.
- Le projet Radio-Canada avance. L'équipe de catalogage n'est pratiquement pas sollicitée. 543 titres ont été versés en date du 18 septembre 2015 (ces titres n'ont fait l'objet, à ce jour, d'aucun traitement par l'équipe du catalogage). On compte cependant 344 titres, envoyés au local BNF-0166 qui n'ont absolument aucun signalement dans le catalogue. (Environ 39% de ce qui a été traité jusqu'à maintenant). Une liste des documents envoyés sans signalement a été dressée à partir de la cote du disque.
- Depuis l'implantation de RDA pour le catalogage des enregistrements vidéo, le nombre moyen de points d'accès autorisés par notice est passé de 3,4 à 7,2, soit une augmentation d'un plus de 100%. De plus, tous les points d'accès créés en RDA doivent maintenant comprendre la relation qui les lie à la ressource. L'enregistrement de cette relation est impératif dans un contexte de liaison éventuelle des données. De plus, l'équipe doit maintenant ajouter certaines vedettes de forme ainsi que certaines mentions de type de documents (par exemple, les notes de filmographies pour des bandes sonores en langue spécifique). Ces tâches étaient auparavant effectuées entièrement par Mylaine Lemay et Annie Bérubé. Dans ce contexte, le temps requis pour le catalogage de ce type de ressources est donc susceptible d'être revu à la hausse.
- L'abolition du poste qu'occupait auparavant Mylaine Lemay au Secteur cinéma a eu, cet été, des répercussions sur la chaîne de travail au traitement. Depuis son départ, c'est Annie Bérubé qui l'a remplacée dans les tâches de traitement à effectuer. (Suppression des notes "Documents en commande ou en traitement", modification de la date de catalogage, retour des documents et transferts des documents à la Médiathèque ou au secteur cinéma). Puisqu'Annie Bérubé est en vacances depuis plusieurs semaines, c'est l'équipe du catalogage qui a pris l'initiative d'effectuer les tâches manquantes. Durant cette période, l'équipe du catalogage a été également responsable d'envoyer à Annie Bérubé, par courriel, la liste des demandeurs pour les urgences, les cotes et les titres des documents demandés. L'équipe a acheminé ensuite elle-même ces documents le plus rapidement possible à la Médiathèque



afin qu'ils soient disponibles pour ces demandeurs. On considère que la chaîne de travail devrait être revue. Une rencontre sera prévue à cet effet.

- Le procédurier de catalogage local des enregistrements vidéo, suivant la norme RDA, a été demandé par un stagiaire en bibliothéconomie de l'EBSI, en vue de rédiger une procédure similaire pour Bibliothèque et Archives Canada.

#### **4.3. Équipe de Sciences, Sciences humaines et sociales**

Brigitte remercie Émilie d'avoir agi comme chef d'équipe pendant ses vacances.

Tablettes : (environ 90 tablettes au total)

Philosophie, psychologie, théologie : 11 tablettes (16 juin)

Sciences : 8 tablettes (23 juin)

Littérature : 4 tablettes (29 juillet)

Romans : 16 tablettes

Linguistique : 1 tablette (18 juin)

Droit : 25 tablettes (11 juin)

Histoire : 4 ½ tablettes (17 juin)

Bandes dessinées : 1 ½ tablette (juin)

Bandes dessinées (Don Alain Bourque) : 118 documents (septembre)

Littérature jeunesse : 4 tablettes (25 mai)

Sciences sociales : 17 tablettes (17 juin)

Sur les 631 documents de l'Herbier arrivés en juillet, il en reste une quarantaine à traiter.

53 thèses électroniques en sciences sont arrivées au catalogage en septembre. (donc 90 depuis le 1<sup>er</sup> juillet)

15 thèses électroniques en sciences sociales depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Nous avons débuté le catalogage de quelques 2600 IEEEExplore le 14 septembre, il en reste 1780. Le tout devrait être terminé le 2 octobre.

Disques CHYZ : il reste à peu près 2 ½ tablettes à ajouter au catalogue.

Nous devrions recevoir prochainement un lot de Littérature en fascicules.

Stradalex : Brigitte a rencontré Pierre Carrier le 21 septembre pour lui remettre la liste des documents (Bruylant, Larcier) avec cote. Elle a demandé qu'on descende une tablette (simple ou double) de documents par semaine (517 documents dans le fichier, dont une cinquantaine au catalogage, à la recherche bibliographique, en commande ou emprunté). À ce sujet, François-Loïc a déjà copié/fabriqués les notices pour les ressources électroniques – donc peu de travail à faire sur ces notices à l'arrivée du document papier (ajouter l'adresse, et compléter le 245 en ce qui a trait au |c).

À quand la reprise de : Normes canadiennes ? Il y en avait à peu près 1 000 sur 2 notices, depuis, il y en a 230 qui ont été catalogués séparément.



**5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA (suite de la réunion tenue le 11 mai 2015)**

**5.1. Articles initiaux dans les collections en 490 et 830 (11 mai 2015) (bde)**

Ce point sera apporté lors de la réunion d'octobre, ou de novembre si les disponibilités ne le permettent pas.

**5.2. « Texte de Wajdi Mouawad inspiré d'Annick Bergeron et de Nayla Mouawad ». Qu'est-ce qu'on peut mettre comme relation ?**

Julie communiquera avec BAnQ pour voir si une relation peut être inscrite quand une œuvre est inspirée non d'une œuvre, mais d'une personne.

**5.3. Zone 240 : Récits ? – Histoires (historiettes) Traités (en théologie) bde (à quel moment on utilise contes ?)**

Jusqu'à quel niveau de précision va-t-on lorsqu'on crée un titre collectif conventionnel ? RDA mentionne que si un titre collectif conventionnel pour un type d'œuvre n'est pas mentionné dans le RDA Toolkit, on peut l'ajouter. Cependant, il serait préférable de limiter la prolifération des types d'œuvres dans les titres collectifs conventionnels et d'utiliser, lorsque c'est possible, le titre collectif conventionnel Œuvre en prose ou Œuvre.

**5.4. Indicateur de relation « Organisme de publication ». Ne pas utiliser pour identifier en tant qu'éditeur**

L'indicateur de relation « Organisme de publication » n'est pas utilisé pour un éditeur mentionné en 710 puisque cette relation est un élément RDA déjà mentionné en zone 264.

**5.5. Règle des 2 espaces après un point entre deux titres ayant chacun leur propre auteur**

La règle ISBD des 2 espaces après un point entre deux titres n'est plus utilisée par la LC. Nous laisserons donc seulement un espace après le point séparant deux titres.

**5.6. Indicateur de relation « Photographe ». Ne pas utiliser pour les contributeurs**

Lors de la discussion, le fait qu'on ne puisse pas utiliser l'indicateur de relation « photographe » lorsqu'on traite une expression a été mentionné. Si une expression comprend des photographies d'un photographe reconnu, on doit ajouter comme indicateur de relation « illustrateur » puisque l'indicateur photographe est associé au niveau de l'œuvre. Julie propose de communiquer avec BAnQ pour demander la création de l'indicateur de relation « photographe (expression) ».

**6. Vedettes de formes en littérature jeunesse. 655 6 ou 655 7 ?**

Des vedettes de formes de SDM sont dérivées dans des notices de littérature jeunesse. Selon les informations recueillies au Congrès ALA, les vedettes autres que LCSH pures devraient se voir attribuer 7 comme second indicateur, ce qui serait la même chose pour les vedettes de VMJ (Vedettes-matière jeunesse), lesquelles sont déjà codées en 7. Une solution possible serait de verser le VMJ comme source de validation. Cependant, comment concilier ainsi des vocabulaires multiples dans le même index, si le même indicateur est utilisé pour tous les vocabulaires ? Julie communiquera avec Janis Young pour confirmer l'information recueillie au congrès.

**7. Nouvelle appellation pour les essais de la Faculté des sciences infirmières**

À la suite d'une modification du règlement des études, le terme essai ne pourra être utilisé pour les documents produits de moins de 9 crédits. Une nouvelle terminologie sera donc utilisée pour les



documents de 6 crédits déposés dans le cadre de la maîtrise à la Faculté des sciences infirmières. Cette nomenclature sera utilisée dorénavant dans les 502 : Rapport de stage ou Rapport de fin d'études.

#### **8. Demande de traitement des mélanges en droit**

À la suite de la demande des conseillères en droit de mieux signaler les contributions des mélanges, nous avons demandé à Dave Anderson de faire un test de numérisation et de reconnaissance de caractères pour quelques échantillons de documents en attente de traitement. L'étape numérisation et reconnaissance de caractères prends 10 minutes par document, pour une table des matières de 6 pages. L'étape correction et mise en forme pour inclure l'information dans un 505 d'une notice bibliographique a pris 20 minutes par Brigitte pour environ 60 contributions. Cette opération faite par Dave prendrait plus de temps avec les logiciels qu'il utilise. Évidemment, ceci implique qu'il n'y a aucune manipulation ou mise en forme de données, à part la correction des erreurs de reconnaissance de caractères, la suppression des paginations, le retrait des marques de paragraphes. Le temps nécessaire à la création des points d'accès autorisés n'a pas été estimé non plus, ce sera une étape subséquente. Un rapide survol permet d'estimer à une vingtaine de mélanges à dépouiller par année, auxquels s'ajoute un lot de 400 mélanges rétrospectifs. Il serait nécessaire d'estimer le temps requis pour la création des points d'accès autorisés afin de voir à quel rythme ce travail pourrait être entrepris. Le traitement des titres courants serait privilégié bien entendu. Marcel verra avec Émilie Fortin quelles seraient les disponibilités de l'équipe de numérisation, tant pour le courant que pour le rétrospectif. L'opération pourrait être divisée en deux étapes : Numérisation, mise en forme, intégration dans une notice sous forme d'un 505 et inscription d'un type de document. L'opération création des points d'accès autorisés pourrait ainsi être distinguée et reprise ultérieurement dans une autre étape.

#### **9. Traitement des ressources électroniques**

Nous avons repris le traitement des ressources électroniques. Le premier ensemble qui est sur la planche de travail est IEEE. Certaines difficultés sont apparues concernant la création des points d'accès autorisés pour les titres de conférences. Une procédure a été élaborée par Julie et Brigitte à la suite des difficultés rencontrées. Marcel aimerait que IEEE soit terminé avant que d'autres ensembles ne soient entrepris. Il serait nécessaire également d'intégrer Daniel Renaud dans le traitement des monographies électroniques. Marcel demande de dresser la liste de tous les ensembles en attente de traitement et de spécifier le nombre de documents par ensemble avant d'établir une répartition.

#### **10. Bandes dessinées : formation et catalogage**

La diminution de l'arrivage courant au cours des prochains mois va nous permettre d'entreprendre certains projets, dont le traitement des bandes dessinées. Une formation par Julie sera nécessaire pour les membres de l'Équipe Sciences et Sciences sociales. Une rédaction de procédures sera également nécessaire. Il faudrait avoir le nombre exact de documents touchés, et voir quel pourrait être le rythme de traitement de ces documents pour fixer un échéancier dans le temps. On fixe donc l'échéance de la rédaction de la procédure de traitement des BD à la fin du mois d'octobre.



### 11. Reprise du catalogage de la littérature en fascicules

La Section des acquisitions a repris la recherche des documents de la collection de littérature en fascicules ainsi que la création des notices brèves correspondantes. Des lots de documents devraient donc arriver au catalogage bientôt.

### 12. Tablettes des bibliothécaires + thèses en attente

En premier lieu, Brigitte et Guillaume nous informent qu'ils vont relocaliser bientôt les documents en attente d'analyse chez les bibliothécaires. Nous avons remarqué que des documents de certaines disciplines orphelines étaient en attente de traitement. Marcel demande donc à Julie, Simon Pierre et Christian de faire le tour des tablettes, de récupérer les disciplines orphelines, et de terminer le traitement documentaire de ces documents. Marcel communiquera également avec Chantal afin de voir ce qu'il en est des disciplines pour lesquelles des documents sont encore en attente. Un tableau sera dressé et envoyé.

### 13. Politique de catalogage

Marcel a commencé à rédiger [une politique de catalogage pour la BUL](#). Les membres de l'équipe sont invités à la consulter et à émettre leurs commentaires. Ceux-ci seront pris sérieusement en considération et intégrés.

### 14. Traitement des disques de CHYZ

Guillaume présente un document d'orientation sur le traitement des disques de CHYZ. Marcel souligne que cette orientation présente l'avantage d'un signalement minimal. Julie souligne cependant que ce traitement n'est pas conforme à RDA et ne pourrait bénéficier de l'avance que conférerait éventuellement l'utilisation des données en données liées. Il s'agira de faire un juste partage entre l'essentiel et l'accessoire, selon les ressources dont nous disposons.

**Prévision de la durée de catalogage des disques CHYZ, dont aucune notice n'a été versée, selon un échantillon de 107 documents (3,14% de la tâche à effectuer, en considérant un total restant d'environ 3400 documents à cataloguer)**

Les disques ont été répartis en deux groupes selon le niveau de difficulté de la tâche à accomplir : "Facile" et "Difficile".

	Faciles	Difficiles	Total
Catalogués	34	32	66
Trouvés dans Discogs	23	18	41
Trouvés dans OCLC	35	3	38
Durée moyenne de catalogage	entre 7 et 8 minutes	entre 8 et 9 minutes	8 minutes (Moyenne)

Environ 35% de l'échantillon a été trouvé dans OCLC.

Environ 62% des disques catalogués ont été trouvés dans Discogs, permettant ainsi un ajout rapide des dépouillements, facilitant le contrôle des autorités, et permettant l'indexation en vocabulaire libre.

Le temps moyen de catalogage est estimé en moyenne à 8 minutes par disque. Cette durée est basée sur une méthode de catalogage minimal qui omet:



- Les indicateurs de relations pour les points d'accès autorisés.
- Les notes sur les interprètes.
- Les notes sur les dates et lieux d'enregistrements.
- La saisie de données dans les zones fixes (saisie minimale (dates) et prédéterminée).
- Les vedettes-matière en vocabulaire contrôlé.

De plus, bien que les notices soient considérées RDA en raison des termes utilisés dans la collation, dans la transcription et dans les zones de notes, le modèle d'attribution des points d'accès se rapproche beaucoup plus de RCAA2. Ainsi:

- le nom du groupe mis en évidence sur la source d'information choisie (libre) est systématiquement placé en accès principal, sans égard aux rôles individuels joués ou non dans chaque pièce par d'autres individus, faisant ou non partis de ce groupe.
- L'interprète mis en évidence sur les sources d'information choisie (libre) est systématiquement placé en accès principal, sans égard aux rôles individuels joués ou non dans chaque pièce par d'autres individus.

La méthode considère cependant quelques ajouts, étant donné que le plan de classification des enregistrements sonores avait été modifié par Mélissa Gravel afin de supporter cette collection. Ainsi, il serait souhaitable pour chaque disque, d'identifier, lorsque disponible:

- Le style musical
- La provenance des artistes

Il est suggéré de copier/coller les données telles qu'elles pourraient figurer dans Discogs ou toute autre base de données musicales disponibles en ligne servant de source au catalogage. Des interventions futures visant à convertir ces données en vocabulaire contrôlé pourraient faire l'objet d'une automatisation.

**Ces restrictions permettraient d'effectuer la tâche par un seul employé en 453 heures (environ 3 mois à temps plein, en considérant la semaine normale de travail, incluant les pauses, à 32,5 heures). Cette durée pourrait diminuer à environ 2 mois si on considère que 35% des documents seraient trouvés dans OCLC. La participation de plusieurs personnes permettrait évidemment de diminuer davantage la durée du projet :**



Durée du projet selon le nombre d'employés impliqués.														
Projet effectué à temps plein					Projet effectué à raison d'une journée/semaine					Projet effectué à raison d'une demie journée/semaine				
Nombre d'employés /Durée projetée	Heures	Jours	Semaines	Mois	Nombre d'employés /Durée projetée	Heures	Jours	Semaines	Mois	Nombre d'employés /Durée projetée	Heures	Jours	Semaines	Mois
1	453,0	69,7	13,9	3,2	1	453,0	69,7	69,7	16,1	1	453,0	139,4	139,4	32,2
2	226,5	34,8	7,0	1,6	2	226,5	34,8	34,8	8,0	2	226,5	69,7	69,7	16,1
3	151,0	23,2	4,6	1,1	3	151,0	23,2	23,2	5,4	3	151,0	46,5	46,5	10,7
4	113,3	17,4	3,5	0,8	4	113,3	17,4	17,4	4,0	4	113,3	34,8	34,8	8,0
5	90,6	13,9	2,8	0,6	5	90,6	13,9	13,9	3,2	5	90,6	27,9	27,9	6,4
6	75,5	11,6	2,3	0,5	6	75,5	11,6	11,6	2,7	6	75,5	23,2	23,2	5,4
7	64,7	10,0	2,0	0,5	7	64,7	10,0	10,0	2,3	7	64,7	19,9	19,9	4,6
8	56,6	8,7	1,7	0,4	8	56,6	8,7	8,7	2,0	8	56,6	17,4	17,4	4,0
Documents à cataloguer: 3400														
Durée de catalogage par notice: 8 minutes														

Notons cependant que les nombreuses omissions au traitement permettant ces prévisions ne sont pas souhaitables dans un contexte FRBRisé. De plus, l'absence d'indicateurs de relations rend de potentielles liaisons futures des données difficiles, voire impossibles. Le contenu des notices sommaires résultant de l'application de ces omissions constitue un minimum acceptable afin de ne pas compromettre le repérage de cette collection selon des critères de recherches de base, tout en maintenant l'unicité du catalogue Ariane.

#### 15. Plateforme partagée de services

Marcel informe les membres de l'équipe qu'il participera le 14 octobre à un atelier organisé par le BCI visant à établir une philosophie de base ainsi que les besoins collectifs des bibliothèques membres du Sous-comité des bibliothèques en vue de l'acquisition éventuelle d'une plateforme partagée de services. Cette initiative survient au moment où plusieurs bibliothèques universitaires envisagent de remplacer leur SIGB, et l'idée d'une collaboration entre les institutions refait surface. À terme, c'est la constitution d'un catalogue collectif qui est envisagé.

#### 16. Titres uniformes de thèses et mémoires selon l'évolution des noms des programmes

Nous avons reçu un courriel de Ève Richard nous informant que le programme Foresterie et géodésie a changé pour Foresterie et géomatique depuis plusieurs années, et que les titres uniformes des thèses de ce programme portaient encore l'ancienne appellation... il faudrait donc, dans ce cas précis, modifier l'appellation. La question se pose cependant pour les autres programmes qui ont changé de nom au fil du temps : que faisons-nous avec les titres uniformes ? On pense à Histoire qui est devenue Sciences historiques ou Théologie qui est devenu Sciences des religions. Dans un premier temps, nous allons modifier les appellations pour foresterie et géomatique. Mais nous devons nous pencher sérieusement sur les autres cas qui se présentent. Nous nous questionnons sur la façon dont étaient attribués les titres.

#### 17. Rapport de Congrès ALA San Francisco 2015

Marcel et Julie ont participé en juin dernier au [Congrès ALA 2015](#) à San Francisco. Le rapport est disponible. Marcel invite tous les membres de la Section à le consulter.



## **18. Dépôt institutionnel**

Simon Pierre et Julie participent au groupe de travail sur le choix des métadonnées qui devront être utilisées dans le projet de Dépôt institutionnel. Le logiciel a déjà été choisi, dans une étape préliminaire. Il s'agit de DSpace. Deux options s'offrent maintenant quant au choix des métadonnées : l'utilisation de Dublin Core, tel que le suppose le logiciel ou, encore, l'utilisation de la patch Rioxx, développée en Grande-Bretagne, qui permet l'ajout de champs supportés par DSpace et permettant l'interopérabilité avec le Dublin Core.

Lorsque les métadonnées seront choisies, Julie, qui fait également partie du groupe de travail sur la mise en œuvre du dépôt institutionnel, travaillera à élaborer une chaîne de travail pour les métadonnées recueillies lors du dépôt de documents puisque la validation et le contrôle d'autorité sur les métadonnées seront faits par la section du catalogage.

## **19. Reprise du traitement des normes canadiennes**

Brigitte rappelle que le projet de traitement des normes canadiennes a été suspendu il y a un certain temps... Après vérifications, il semble que le traitement de ces documents n'est vraiment pas compliqué puisqu'il est très standardisé et qu'il est effectué à partir d'une matrice. On pourrait donc le reprendre très bientôt sur un rythme plus accéléré.

## **20. Signalement d'erreurs**

La procédure de réponse au signalement des erreurs est discutée. Nous nous entendons pour toujours mettre en c. c. de la réponse le nom du membre du personnel de la Bibliothèque qui nous a transmis le signalement.

## **21. Procédurier pour le traitement des ressources électroniques**

Daniel nous rappelle que Loïc et Anne-Marie dressent des procédures pour le traitement de tous les lots de monographies électroniques. Brigitte soutient que ces procédures sont utiles pour le traitement de ces ensembles. Nous continuerons donc à les utiliser. Daniel souligne l'importance d'encourager tous les catalogueurs à les consulter, à tester les liens mentionnés en zone 856, à vérifier les collections et à s'assurer que les champs fixes sont corrects.

## **22. Copie de notices**

Guillaume signale un problème potentiel lorsque les gens copient de notices puisque le 001 de la notice de base s'inscrit systématiquement dans le champ 035 de la nouvelle notice. Marcel pense que ça ne devrait pas causer de problèmes puisque lors de l'exportation des notices, ces champs 035 sont supprimés des notices bibliographiques.